

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS
Séance du 12 mars 2021

V. Délibération sur le contingent de semestres accordés par l'établissement au titre des Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) pour l'année universitaire 2021-2022

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution d'un maximum de 6 semestres de Congés pour Recherche ou Conversion Thématique (CRCT) au titre de l'Etablissement pour l'année universitaire 2021-2022.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	27
Membres représentés :	7
Total :	34

Décompte des votes :

Absentions :	6
Votants :	28
Blancs ou nuls :	--

Suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	--

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 19 mars 2021

Le président,



Eric BLOND